

# Compte rendu réunion du Conseil Municipal

**Du 24 avril 2015**

**Date de convocation : 16/04/2015**

**PRESENTS** : M. ZDAN Michel, Mme MANFRINATO Mélissa, Mme RAMAHERRIRARINY Liliane, Mme LOUPADIERE Lynda, M. LORRAIN Jean-Luc, M. OLIVA Charles, Mme FLOURY Clara, Mme DEMESSANCE Florence, M. DA SILVA CORREIA Manuel, Mme RIZZO Nadine, Mme ROBECQUE Amandine, Mme DJOURI Fadhela.

**EXCUSES** : M. SAJDAK Henri (Pouvoir donné à M. DA SILVA CORREIA Manuel), Mme VILLAESCUSA Sylvie (Pouvoir donné Mme DEMESSANCE Florence).

**ABSENT** : M. MESPLES Noel

**SECRETAIRE** : Mme VILLAESCUSA Sylvie

**COMPTE RENDU** :

Monsieur le Maire souhaite rajouter à l'ordre du jour la modification du périmètre de compétence du SITPA. Le Conseil municipal approuve de rajouter ce sujet dans l'ordre du jour.

**- 1) Approbation des comptes rendus du 30/01 – 27/02 – 27/03 – 10/04.**

- \* Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 30/01.
- \* Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 27/02 modifié lors du dernier conseil.
- \* Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 27/03 sous réserve des modifications à apporter à la 1<sup>ère</sup> page concernant l'absence de Mme DEMESSANCE Florence qui a été inscrite dans les présents.
- \* Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 10/04.

**- 2) Tarif location des Salles + Caution**

- \* Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les tarifs en vigueur concernant la location des salles communales.

	Habitants commune	Habitants hors commune	Associations locales	Cautions
Salle polyvalente	Salle : 153€	450€	50€ + 1 salle gratuite par an à l'occasion du 1 <sup>er</sup> loto	Salle 750€ Nettoyage 50€
Salle des Associations	50€	100€	Gratuit	Salle 300€ Nettoyage 30€
Prêts gratuits pour les	Gratuité pour les fêtes familiales (baptême, communion, mariage, anniversaire 18 ans, 50 ans et dizaine au-delà, départ à la retraite, cérémonie d'obsèques, noces d'or, cinquante ans de mariage,			

2 salles communales	gratuité pour les assemblées générales, les manifestations et expositions à but non lucratif, gratuité pour les élus une fois par an, associations locales uniquement pour la salle associations
Convention d'usage permanent : Associations rattachées à la CCVA, Associations intéressant un public Grazaçois	
Le Conseil Municipal sur demande express jugera de l'opportunité de prêt à des clauses locatives au cas par cas.	

- \* Aujourd'hui un rétroprojecteur a été installé dans la salle polyvalente, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de prendre en compte dans la location de la salle, la location du vidéoprojecteur ainsi qu'une caution pour l'écran du rétroprojecteur.  
Après réflexion, la location du vidéoprojecteur est amenée à 100 € et la caution à 1000 € pour l'écran du rétroprojecteur.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

### **- 3) Approbation modification du périmètre de compétence du SITPA**

- \* Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'une modification du périmètre de compétence a été faite auprès du SITPA. En effet, la Commune de SAINT-ROME a demandé son retrait auprès du Syndicat et la Commune de BORDES-DE-RIVIERE a fait part de son souhait d'adhérer au Syndicat. Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le retrait de la Commune de SAINT-ROME et l'intégration de la Commune de BORDES-DE-RIVIERE.

### **-4) DICRIM**

- \* Reporté au prochain conseil.

### **-6) Questions Diverses**

- \* *Fête de la Musique :*  
Une partie des personnes présentes à la Commission des festivités se posaient la question quant à la gratuité du repas offert par la Mairie lors de la fête de la Musique. Monsieur le Maire rappelle que cette fête est organisée afin de faire connaître les associations qui participent à cette festivité. Le Conseil Municipal décide de garder la gratuité et de mettre en place 2 couleurs de tickets : 1 couleur pour les grazaçois et 1 couleur pour les extérieurs afin de faire un point pour les futures années.
- \* *Elections régionales :*  
Les élections régionales doivent se dérouler les 6 et 13 décembre 2015 donc il y a lieu de reporter le repas de aînés et le Noël des enfants le week-end du 20 décembre 2015.
- \* *Petit Patrimoine :*  
Planning des dates pour le petit patrimoine : 02/05 – 16/05 – 30/05 – 16/06 et 27/06.  
Mme DEMESSANCE évoque le sujet de mettre en place un arrêté sur le panneau d'affichage en bas de la Commune car tout le monde affiche sur ces panneaux.
- \* *Stationnement :*  
Problème dans la descente de Grazac car des voitures sont stationnées régulièrement sur les trottoirs et cela devient dangereux car une personne à pied n'a d'autre choix que de contourner le véhicule en se mettant sur la route. Ce sujet sera évoqué lors de la prochaine réunion de chantier accessibilité pour trouver une solution (accès piéton facilité, peut être créer une écluse, qui permet de ne laisser passer qu'un seul véhicule à la fois).

## Séance levée à 23h30

Approuvé le 28 Août 2015 à l'unanimité

M. ZDAN	M. MESPLES
M. LORRAIN	Mme ROBECQUE
Mme VILLAESCUSA	Mme DJOURI
Mme DEMESSANCE	Mme RAMAHERIRARINY
Mme MANFRINATO	Mme FLOURY
Mme RIZZO	M. SAJDAK
M. DA SILVA CORREIA	M. OLIVA
Mme LOUPADIERE	